

Bilan « Dis-moi dix mots pour les établissements de santé » 2021

Pour cette édition 2021, le concours « **Dis-moi dix mots pour les établissements de santé** » a invité patients et personnel soignant des établissements de santé et structures médico-sociales franciliens à créer des œuvres plastiques (dessin, peinture, collage, maquette, mobile, photographie...) en s'inspirant des dix mots qui (ne) manquent pas d'air : aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler et vaporeux.

Cette année, une quarantaine d'œuvres issues d'une dizaine d'établissements franciliens ont été transmises (Centre de réadaptation professionnelle et de formation, Centre médico-psychologique, Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, Hôpitaux pédiatriques, Accueil de jour et EHPAD). Les participants ont entre 5 et 82 ans.

Ce concours est organisé par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France en partenariat avec la DRAC Île-de-France et l'association Arts etSanté, La Manufacture.

Le jury a tenu à souligner la qualité artistique des productions reçues et la grande diversité des techniques artistiques et supports utilisés (sculpture, dessin, aquarelles, collages, textes sous différentes formes, réalisations numériques...). Les dix mots ont été illustrés de manière poétique.

Les lauréates et les lauréats du concours ont été informés par courriel pendant la Semaine de la langue française et de la Francophonie. Ils recevront, dès que la situation sanitaire le permettra, un prix composé de produits dérivés « Dis-moi dix mots » et d'ouvrages sur la langue française.